

PNR : HABITAT, CONSTRUCTION ET URBANISME

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de logement et d'équipement publics d'accompagnement, de nouvelles mesures sont introduites dans le financement des programmes, l'intervention des promoteurs, la gestion du parc immobilier et l'amélioration des niveaux de compétence des entreprises de réalisation.

Ces mesures visent à accroître l'offre de logements, toutes catégories de promotion confondues et à améliorer les conditions d'habitat à travers, notamment, la requalification des sites d'habitat spontané et la valorisation du foncier urbain.

Dans ce cadre, il est à rappeler que la consistance des programmes d'habitat au 31 Décembre 2008, porte sur un volume de 1.014.938 logements inscrits au titre du programme quinquennal 2005-2009 auxquels s'ajoutent 484.589 logements retenus au titre des programmes complémentaires (Hauts Plateaux, Sud, Résorption de l'Habitat Précaire), soit un programme global de 1.499.507 logements.

Pour le programme quinquennal, la répartition par segment d'offre se présente comme suit : 226.450 logements publics locatifs, 244.246 logements sociaux participatifs, 114.115 logements destinés à la location-vente, 38.068 logements promotionnels et 392.059 logements ruraux.

Pour les programmes complémentaires, ils se répartissent comme suit : 243.114 logements publics locatifs, 36.976 logements sociaux participatifs, 23.233 logements promotionnels et 181.246 logements ruraux.

La réalisation de cet important programme (Quinquennal et Complémentaire) implique, la préparation des assiettes foncières et des viabilités afférentes, le développement des capacités d'ingénierie et de réalisation existantes, l'amélioration du potentiel national de production de matériaux, produits et composants entrant dans la construction et le renforcement du dispositif actuel de contrôle qualité, la prise en compte des risques naturels et technologiques qui doivent désormais figurer dans les instruments d'urbanisme, à savoir, les plans directeurs d'aménagement du territoire et d'urbanisme (PDAU) et les plans d'occupation des sols (POS).

La recherche dans le domaine de l'habitat, construction et urbanisme concerne des domaines variés de type fondamental et appliqué. L'objectif de la promotion de cette recherche, et son développement, est de favoriser le contact universités – entreprises pour examiner les possibilités de mettre en application les retombées escomptées.

Construction et Habitat :

En matière d'habitat, en particulier, et de construction, en général, les objectifs scientifiques et de recherche consistent en la prise en charge des aspects de maîtrise des techniques et technologies en termes de confort thermique, confort acoustique, économie d'énergie, habitat bioclimatique, architecture, restauration, à la construction par rapport au génie parasismique, à la stabilité des sols, à la valorisation et la promotion des matériaux particulièrement les géo matériaux et les matériaux composites, des produits et des composants de construction, à l'élaboration de la réglementation des produits et des composants de construction, à l'élaboration de la réglementation technique, aux aléas et à la vulnérabilité, solidité, sécurité, fiabilité, durabilité esthétique et économie de la construction.

Le transfert des résultats de la recherche et le développement du savoir faire doivent être assurés par une valorisation effective et créative, dont l'objectif est la création de richesses nouvelles en adéquation avec le partenariat socio-économique.

Construction et Urbanisme :

Les villes Algériennes ont connu ces dernières années des développements urbains désarticulés, la dégradation des centres historiques et des quartiers anciens, en plus de l'émergence de nouveaux quartiers résidentiels, commerciaux ou d'affaires sans lien entre eux, ce qui fait que la ville apparaît comme un assemblage d'espaces disparates sans continuité urbaine.

Ceci pose le problème de l'accessibilité aux différents équipements : Transport, équipements, collecte des ordures ménagères...

Face à cette problématique, le programme en génie civil et urbain vise à étudier, en étroite collaboration avec les organismes d'état concernés, le comportement des ouvrages liés aux risques naturels (séisme, glissement et gonflement des sols,...) et autres sollicitations mécaniques et à promouvoir la conservation du patrimoine existant au travers du développement d'outils d'évaluation, de calcul et des techniques de réhabilitation, réparation et de confortement.

Une bonne prise en charge de cette problématique ne peut voir le jour qu'à travers une implication concrète et responsable des partenaires socio-économiques dans la conduite et l'application de la recherche entreprise.

Structuration du contenu

Conscient de l'interaction entre l'habitat- construction et urbanisme, la structuration du contenu est organisée en un (01) seul domaine de recherche.

L'impact sur le développement socio- économique est tributaire d'une part des outils techniques d'investigation qui doivent être mis à la disposition et des compétences avérées dans le domaine sus cité, d'autre part.

Ainsi, après discussion, échanges de points de vue et débats, les membres de la commission PNR ont retenu pour le domaine « habitat, construction et urbanisme » un certain nombre d'axes déclinés en thèmes et qui peuvent être cités comme suit :

Définitions du domaine

Le PNR « habitat, construction et urbanisme » est organisé en un (01) seul domaine

Axe 1 : Matériaux de Construction

- **Thème 1** : Dynamique des matériaux.
- **Thème 2** : Matériaux composites et géo matériaux.
- **Thème 3** : Matériaux nouveaux et innovants.
- **Thème 4** : Durabilité des matériaux de construction.
- **Thème 5** : Valorisation des matériaux locaux et recyclage.

Axe 2 : Structure

- **Thème 1** : Dynamique des structures.
- **Thème 2** : Interaction structure –maçonnerie.
- **Thème 3** : Interaction sol-structure.
- **Thème 4** : Modélisation et simulation des structures.
- **Thème 5** : Fiabilité des structures.
- **Thème 6** : Comportement des structures sous sollicitations extrêmes.

Axe 3 : Physique du bâtiment

- **Thème 1** : Amélioration du confort thermique dans le bâtiment.
- **Thème 2** : Amélioration du confort acoustique dans le bâtiment.
- **Thème 3** : Qualité de l'air dans le bâtiment.
- **Thème 4** : Caractérisation des ambiances hygrométriques.

Axe 4 : Géotechnique et environnement

- **Thème 1** : Caractérisation et investigations in situ des sols.
- **Thème 2** : Renforcement et stabilisation des sols.
- **Thème 3** : Techniques d'imperméabilisation et injection.
- **Thème 4** : Stabilité des pentes et mouvements de terrains.
- **Thème 5** : Comportement cyclique et dynamique des sols.
- **Thème 6** : Comportement des fondations.
- **Thème 7** : Environnement et habitat.

Axe 5 : Aléas Naturels

- **Thème 1** : Cartographie des aléas naturels des différentes régions d'Algérie.
- **Thème 2** : Effets de site sur les constructions.

Axe 6 : Risques technologiques

- **Thème 1** : Incendie.
- **Thème 2** : Explosion.
- **Thème 3** : Contamination et pollution.

Axe 7 : Réhabilitation

- **Thème 1** : Pathologie des constructions.
- **Thème 2** : Techniques de réparation et de confortement.
- **Thème 3** : Techniques de confinement.
- **Thème 4** : Développement des outils d'évaluation des dommages et d'auscultation.
- **Thème 5** : Techniques de réhabilitation.

Axe 8 : Economie d'énergie dans le bâtiment

- **Thème 1** : Bâtiments neufs à haute qualité environnementale (HQE).
- **Thème 2** : Bâtiments neufs à haute performance énergétique (HPE).
- **Thème3** : Techniques de mesures et d'évaluation de l'efficacité énergétique.

Axe 9 : Gestion et réhabilitation des centres urbains

- **Thème 1** : Réhabilitation des centres anciens et des métiers de la ville.
- **Thème2** : Amélioration et requalification urbaines pour la valorisation des espaces.
- **Thème 3** : Rénovation urbaine et socio-spatiale.
- **Thème4** : Les pratiques et représentations des matériaux de construction dans les programmes publics et l'auto- construction.
- **Thème 5** : Les acteurs de la ville dans l'acte de bâtir.